

République Française
 Département : GERS
 Arrondissement : Auch
ROQUEBRUNE - COMMUNE

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE_2026_014

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - MAIRIE), sous la présidence de Monsieur DESENLIS Benoît.

Présents : Monsieur DESENLIS Benoît, Monsieur DELLA-VEDOVE Patrice, Madame PERES Sandra, Monsieur PILATI Franck, Monsieur BIANCHINI Jean, Monsieur LAÏLLE Arnaud, Monsieur DELLA-VEDOVE Jean-Luc, Madame GOUTX NATHALIE, Madame AURIGNAC Audrey, Madame BOQUEL Julie, Madame SERRES Isabelle

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur DELLA-VEDOVE Jean-Luc est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération délégué au Syndicat des rivières

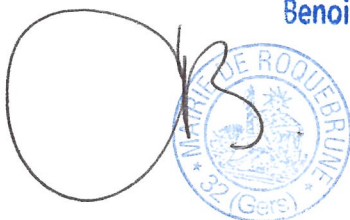
Election des délégués dans les syndicats intercommunaux ou mixtes dont elle est membre

1- Vote pour les délégués au Syndicat des rivières :

(1 titulaire et 1 suppléant)

- Titulaire : Jean Luc DELLA-VEDOVE
- Suppléant : Patrice DELLA-VEDOVE

LE MAIRE
Benoit DESENLIS



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE_2026_014

